



## Informations Le Moutoux

### **1. Le mot du maire**

Les évènements en Ukraine occupent la grande partie des actualités avec leurs drames humains, les conséquences pour les réfugiés et les questions relatives à nos futures ressources énergétiques.

Il n'en demeure pas moins que les 10 et 24 avril, nous devons nous prononcer lors de l'élection présidentielle et choisir un candidat qui répond le mieux à nos aspirations pour les cinq années à venir. La vie de notre pays est grandement subordonnée à la personnalité et au programme du candidat qui sera élu Président de la République. Il sera essentiel d'accomplir son devoir civique et donc de voter. De nouvelles dispositions ont été diffusées concernant les procurations.

### **2. Bureaux de vote des 10 et 24 avril 2022**

Le bureau de vote est actuellement incomplet ; il est fait appel au volontariat pour les créneaux de 8 à 10h, de 12 à 14h et de 14 à 16h.

Lors d'un scrutin, un assesseur assiste le président du bureau de vote pour permettre son bon déroulement. Au cours de la journée, il vérifie notamment l'identité des électeurs et se charge de les faire signer sur la liste d'émargement.

Dans un bureau de vote, un assesseur est toujours entouré d'un président de bureau de vote et d'un autre assesseur.

Le président de bureau de vote est responsable de la tenue du bureau.

#### Conditions à remplir pour être assesseur

- Être inscrit sur les listes électorales.
- Être âgé de 18 ans minimum.

Les volontaires sont invités à se faire connaître à la mairie jeudi 7 avril 2022 au plus tard.

#### Informations sur les élections 2022.

- L'élection présidentielle se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022.
- Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.
- Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h pour la présidentielle et de 8h à 18h pour les législatives.

### **3. Mise en eau de la fontaine**

La fontaine fait partie de l'histoire et du patrimoine de la commune que le conseil municipal a décidé de conserver et de valoriser.

Cette fontaine est en cours de restauration ; les plaques latérales et le chapiteau ont été changés. Les deux bassins ont été également remis à hauteur donnant à présent un aspect rénové.

Jusqu'à présent, les deux bassins étaient remplis de terre et fleuris chaque été. Le conseil municipal a opté pour une remise en eau de la fontaine afin de donner de la vie au centre du village. Cette mise en eau est facilitée par la présence d'une citerne de 200 m<sup>3</sup> sous la fontaine permettant ainsi de réaliser une alimentation en eau en circuit fermé. L'eau sera aspirée de la citerne, se déversera ensuite dans les deux bassins et sera évacuée vers la citerne.

Comme indiqué dans le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2022, les travaux d'alimentation de la fontaine en énergie électrique sont planifiés **lundi 4 avril 2022**. Ils consisteront à emmener l'électricité depuis le bâtiment mairie. Une tranchée sera donc réalisée entre le bâtiment mairie et la fontaine par l'entreprise Jean-Michel DOLE ce qui entrainera des contraintes de circulation. Il sera alors nécessaire d'emprunter le chemin de la Demoiselle pour aller de la route départementale D 251 vers les chemins de la Racine ou de Fontenette.

Subissons donc ces quelques désagréments pour avoir en final une belle fontaine avec ses 2 bassins alimentés en eau.

#### **4. Tour du Jura**

Le Tour du Jura cycliste aura lieu samedi 16 avril 2022. Il passera dans notre commune entre 11h et 12h sur la D 251 en provenant de Saint Germain en Montagne et allant vers Le Latet.

Il s'agira d'une compétition de très haut niveau comprenant des équipes internationales.

Durant le créneau 11h – 12h, il sera impératif de ne pas circuler sur la D 251 et de s'assurer de la non divagation d'animaux.